

## VI. CONCURRENCE SUR LES MARCHES DE PRODUITS ET PERFORMANCE ECONOMIQUE

### Introduction

*Les réformes des marchés de produits peuvent avoir d'importants effets favorables au niveau macroéconomique*

Dans tous les pays de l'OCDE, la concurrence qui règne sur les marchés de produits joue un rôle fondamental dans l'organisation de la production. De fait, la supériorité des marchés concurrentiels sur les dispositifs autoritaires est largement reconnue. Il est néanmoins souvent difficile de démontrer empiriquement l'effet de modifications marginales de l'intensité de la concurrence sur la performance économique d'ensemble. Cela tient en partie au fait que la concurrence sur les marchés de produits n'est qu'un des nombreux facteurs qui influent sur les grands indicateurs de la performance globale, comme la productivité et l'emploi. Les travaux de l'OCDE<sup>1</sup> ont, toutefois, mis en évidence des liens empiriques entre une concurrence dynamique sur les marchés de biens et services et une amélioration des résultats en matière de productivité et d'emploi.

*Les pressions de la concurrence expliquent pour beaucoup la dispersion des résultats économiques des pays de l'OCDE*

Le présent chapitre examine les principaux mécanismes par lesquels la concurrence influe sur la performance économique globale. Sans perdre de vue les difficultés méthodologiques, il indique aussi sommairement les gains de performance pouvant résulter des réformes visant à accroître la concurrence sur les marchés de produits. Les données empiriques montrent que les différences des pressions concurrentielles expliquent dans une large mesure la dispersion des résultats économiques des pays de l'OCDE. Elles font aussi apparaître que les réformes des marchés de produits qui renforcent la concurrence ont des effets positifs sur les résultats en matière d'emploi.

### Les pressions concurrentielles sont importantes pour la productivité et l'innovation

*La concurrence conduit à des gains de productivité multifactorielle à la fois*

Une concurrence plus vive peut se traduire par une amélioration ponctuelle et continue de la productivité multifactorielle (PMF), c'est-à-dire la productivité conjuguée du travail et du capital. Les améliorations ponctuelles de l'efficacité (appelées aussi « gains statiques ») découlent à la fois d'une meilleure allocation des ressources et d'une utilisation plus

---

1. Voir OCDE (1997), Chapitre IV dans OCDE (2000) et les documents sectoriels contenus dans OCDE (2001).

### ***punctuels et continus***

rationnelle des facteurs de production dans une situation où l'obligation de performance devient plus impérieuse<sup>2</sup>. Les gains continus (ou « dynamiques ») tiennent à un plus grand effort de création et à une diffusion plus rapide de l'innovation<sup>3</sup>. Il y a consensus quant aux gains d'efficacité statiques d'une intensification de la concurrence, mais le lien entre la concurrence et les gains dynamiques est quelque peu controversé. On examinera brièvement les principaux aspects de cette question avant de donner des illustrations globales chiffrées.

### ***Favoriser une allocation et une utilisation plus efficaces des ressources — les gains statiques***

#### ***Les gains statiques découlent d'une allocation plus efficace et d'une utilisation plus rationnelle des ressources***

Les entreprises opérant en situation de concurrence imparfaite peuvent chercher à limiter la production dans certaines activités pour créer des rentes de rareté, forçant ainsi des ressources à se déplacer vers d'autres activités où elles ne sont pas utilisées de façon aussi productive. Cependant, les pertes de bien-être liées à cette mauvaise allocation statique des ressources ne sont probablement pas en elles-mêmes très importantes, même si la concurrence imparfaite est largement répandue (Harberger, 1954 ; Scherer et Ross, 1990)<sup>4</sup>. Un autre mécanisme par lequel la concurrence imparfaite peut aussi nuire à la performance est l'affaiblissement des incitations à l'efficacité de la production. De fait, on a souvent observé que la productivité s'améliorait nettement après une réforme de la réglementation dans des activités auparavant protégées<sup>5</sup>, ce qui montre que la concurrence imparfaite caractéristique des secteurs réglementés a tendance à s'accompagner d'une utilisation excessive de main-d'œuvre et d'autres formes de sous-emploi des ressources.

#### ***Les inefficiences peuvent être liées à la faiblesse des structures de gouvernance...***

Ces inefficiences semblent être liées à la faiblesse des structures de gouvernance, car il n'y a aucune autre raison apparente pour que les propriétaires d'entreprises en situation de monopole soient davantage prêts à accepter un moindre effort de la part de la direction ou du personnel que les propriétaires d'entreprises opérant dans des conditions de pleine concurrence (Nickell, 1996). De fait, il peut être difficile pour les propriétaires d'entreprises monopolistiques d'obtenir un « effort maximal »

- 
2. Une plus grande rationalité dans l'utilisation des facteurs de production est souvent assimilée à un moindre « inefficience X ».
  3. La distinction entre les gains statiques et dynamiques vise principalement à faciliter l'exposé. Les facteurs qui impliquent logiquement une modification du niveau de production sont par définition statiques, mais lorsque le processus de transition se prolonge, cela peut agir sur le taux de croissance en plus longues périodes. Par conséquent, cette distinction n'est pas sans rapport avec l'horizon temporel de l'analyse.
  4. Ce résultat repose sur l'hypothèse que le niveau d'efficacité de la production et les marchés des facteurs ne subissent pas l'influence de situations de monopole. Browning (1997) constate, cependant, que la perte de bien-être découlant d'une concurrence imparfaite imputable à des distorsions de l'offre de main-d'œuvre est environ dix fois plus élevée que celle pouvant être attribuée aux coûts types d'une mauvaise allocation des ressources estimés par Harberger (1954).
  5. Voir, par exemple, OCDE (1997) et Gönenç *et al.* (2001).

même s'ils en ont l'intention, parce que sur les marchés peu concurrentiels il n'y a pas d'autres entreprises pouvant servir de référence et le risque de faillite sera sans doute limité.

***... et sont amplifiées par le manque de compétitivité des marchés du travail***

Les effets de distorsion dus à un monopole s'amplifient si les rentes dégagées sur les marchés de produits sont partagées avec les travailleurs sous la forme de salaires supérieurs à la normale. Les données empiriques montrant que les salaires diffèrent entre les secteurs même après la prise en compte des caractéristiques des salariés et des employeurs donnent à penser que ce partage des rentes est généralisé, d'autant que les avantages de salaire sont corrélés aux mesures de l'intensité de la concurrence. Ces retombées des distorsions des marchés des produits sur les marchés du travail conduisent à une utilisation faible et inefficace de la main-d'œuvre dans les secteurs générateurs de rentes et, plus généralement, nuisent au fonctionnement du marché du travail (voir ci-après).

### ***Dégager des gains dynamiques d'efficience***

***Les gains dynamiques découlent d'une activité d'innovation plus intense***

L'efficience de l'utilisation et de l'allocation des ressources est bien entendu importante à tout moment, mais à moyen et à long terme, c'est l'efficience dynamique qui est essentielle pour l'amélioration du niveau de vie. De fait, la plus forte utilisation du capital et du travail (heures travaillées) a bien moins contribué à la croissance du PIB par habitant dans les pays industrialisés que le « changement technologique » résiduel, par l'amélioration des pratiques et équipements de production (OCDE, à paraître).

***L'innovation et la diffusion des nouvelles technologies sont des moteurs de la croissance économique...***

Si le rôle de l'innovation et de la diffusion des nouvelles technologies comme moteurs de la croissance est empiriquement bien établi par les études réalisées au niveau des entreprises ou des secteurs (voir, par exemple, Ahn, 2002 ; Nadiri, 1993), on dispose de moins d'éléments quant à l'ampleur de la croissance globale pour les différents pays. Toutefois, les travaux empiriques réalisés récemment à l'OCDE font apparaître un effet clairement positif sur la production de l'activité d'innovation, représentée par l'intensité globale de R-D<sup>6</sup>. Ainsi, les résultats des estimations de Bassanini et Scarpetta (2001) donnent à penser qu'une augmentation de 0.1 point de pourcentage de la proportion des dépenses de R-D des entreprises dans le PIB fait grimper le niveau du PIB par habitant d'au moins 1¼ pour cent à long terme. Sachant que la variation de l'intensité de R-D du secteur des entreprises entre les pays est importante (écart type de 0.6), c'est là un effet substantiel<sup>7</sup>.

---

6. Cela n'exclut pas la possibilité que des niveaux élevés de PIB par habitant se traduisent par de fortes dépenses de R-D.

7. Les résultats de Bassanini et Scarpetta peuvent être interprétés différemment : une augmentation de 0.1 point de pourcentage de la proportion des dépenses de R-D du secteur des entreprises dans le PIB conduit à une progression de la croissance de la production par habitant de 0.3 à 0.4 point de pourcentage. Un effet aussi soutenu sur la croissance semble peu réaliste. La différence entre le point haut et le point bas de la croissance moyenne de la PMF dans les différents pays au cours des deux dernières décennies est de

Il faut néanmoins interpréter ces résultats avec prudence. Les dépenses de R-D ont certes l'avantage d'être quantifiables, mais il s'agit d'un indicateur imparfait de l'innovation, ne serait-ce que parce qu'elles mesurent les apports au processus d'innovation et non les produits. En outre, des aspects importants du processus d'innovation ne sont pas saisis par les dépenses de R-D. Par exemple, le changement organisationnel peut aussi jouer un très grand rôle. Il y a également des effets essentiels de complémentarité entre l'innovation et la mise en valeur du capital humain et ces effets échappent à un indicateur sommaire comme les dépenses de R-D. Ainsi, bien que les études empiriques s'appuient souvent sur les dépenses de R-D, il faut interpréter leurs résultats dans ce contexte plus large, en gardant à l'esprit l'interdépendance avec d'autres facteurs qui ont été omis.

***... et les politiques qui renforcent les pressions de la concurrence améliorent les efforts d'innovation***

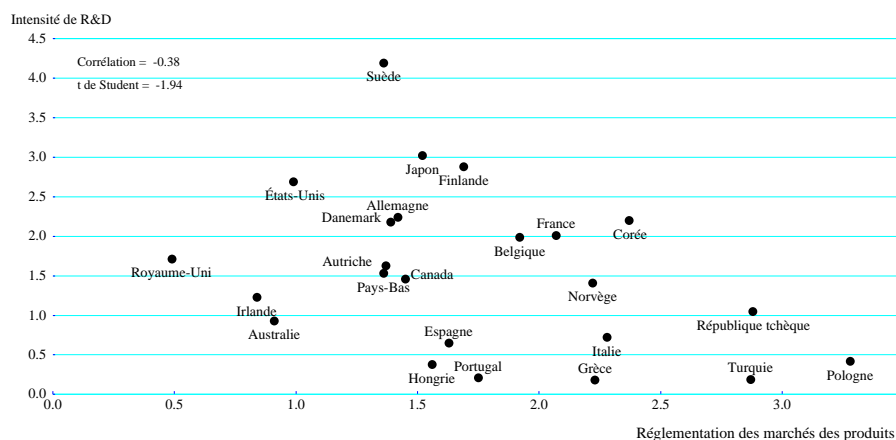
Le lien entre la concurrence et l'innovation fait l'objet d'intenses débats, les vues s'opposant sur le point de savoir si la création de nouveaux produits et procédés est davantage favorisée par une situation de monopole ou par une vive concurrence dans des structures de marché atomistiques<sup>8</sup>. Si l'on représente la vigueur de la concurrence sur les marchés de produits par la réglementation anticoncurrentielle de ces marchés, les intensités de R-D des différents pays et la concurrence effective sur les marchés de produits font penser à une relation inverse (graphique VI.1)<sup>9</sup>. Cela correspond aux conclusions des travaux récents de l'OCDE qui prennent en considération d'autres déterminants de l'intensité de R-D, notamment la protection résultant des droits de propriété intellectuelle (Nicoletti *et al.* 2001, Bassanini et Ernst, 2002). Il ressort également de ces travaux que les obstacles commerciaux non tarifaires ont une incidence négative sur la R-D. Toutefois, d'autres recherches récentes ont mis en évidence une relation sous la forme d'une courbe en cloche, indiquant que ni les monopoles ni les structures de marché atomistiques très concurrentielles sont les situations les plus avantageuses pour l'innovation (Aghion *et al.*, 2002). Ces données donnent à penser qu'au-delà d'un certain point, le pouvoir de marché tend à réduire l'incitation à adopter et à développer de nouvelles technologies et de meilleures méthodes de production, mais qu'une échelle minimale est sans doute requise pour que des ressources puissent être consacrées à la R-D.

---

l'ordre de 1¼ de point de pourcentage. A première vue, un effet de cette ampleur voudrait dire que ces différences de croissance correspondraient entièrement à des différences d'intensité de R-D bien plus faibles que l'écart type effectif de 0.6 pour cent du PIB.

8. Voir Ahn (2002) pour une vue d'ensemble.
9. Une réglementation plus stricte des marchés de produits implique un affaiblissement de la concurrence sur ces marchés. On trouvera des informations détaillées sur la construction de l'indicateur de la réglementation des marchés de produits dans Nicoletti *et al.* (1999). Il suffira ici de rappeler qu'elle tient compte des cadres réglementaires de 1998 et est fondée sur une agrégation pondérée d'un grand nombre de sous-indicateurs correspondant à des aspects particuliers de la réglementation.

Graphique VI.1. Intensité de R-D et réglementation des marchés des produits <sup>1</sup>  
1998



1. L'indicateur synthétique de l'OCDE de la réglementation des marchés des produits provient de Nicoletti et al. (1999). L'intensité de R-D est définie comme les dépenses de R-D du secteur des entreprises en pourcentage de la valeur ajoutée dans l'industrie.  
Source : OCDE.

### *Effet global du renforcement de la concurrence sur les marchés de produits*

***Des cadres réglementaires plus favorables à la concurrence augmentent la productivité multi-factorielle à long terme...***

Il ressort des analyses récentes de l'OCDE qu'un cadre réglementaire plus favorable à la concurrence a un effet sensiblement positif sur le niveau de la PMF à long terme (Scarpetta et Tressel, 2002). Ces analyses montrent que, dans les différents secteurs, la réglementation des marchés de produits peut déterminer la contribution de la croissance de la productivité à la résorption du retard technologique, c'est-à-dire la distance par rapport à la frontière technologique. Selon les estimations, si les pays de l'OCDE alignaient leur cadre réglementaire sur celui des pays les plus favorables à la concurrence, le retard technologique pourrait diminuer de moitié en Grèce et d'un quart en Norvège et au Portugal, pays où la réglementation est relativement stricte<sup>10</sup>. La réduction du retard technologique serait néanmoins relativement faible au Canada, aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède, en raison pour partie de l'orientation un peu plus concurrentielle de ces pays au départ.

L'augmentation correspondante du niveau de la PMF dépendra du niveau en valeur absolue du retard technologique. Dans la plupart des pays, notamment le Japon et les grands pays d'Europe continentale, cette augmentation pourrait aller de 2 à 6 pour cent. En Grèce et au Portugal, le niveau de la PMF pourrait s'accroître de 10 pour cent ou plus, du fait de la réglementation relativement stricte des marchés de produits et d'un éloignement relativement important de la frontière technologique. Pour placer ces résultats en perspective, les gains potentiels estimés de PMF

10. Le tableau 8 de Scarpetta et Tressel (2002) montre comment une modification de la réglementation des marchés de produits d'un écart type influe sur le retard technologique. Les ordres de grandeur indiqués dans le texte sont obtenus en multipliant cet effet par la différence des réglementations des marchés de produits par rapport aux pays les moins restrictifs, exprimée en multiple de l'écart type.

représenteraient en moyenne plusieurs années de croissance au taux moyen de progression de la PMF enregistré sur la période 1981-2000 (tableau VI.1).

Tableau VI.1. **Évolutions de la croissance de la productivité multifactorielle, 1981-2000**

	1981-1990	1991-2000	1981-2000
Croissance moyenne de la PMF	1.4	1.4	1.4
Faible <sup>a</sup>	0.3	0.5	0.6
Forte <sup>b</sup>	1.8	1.9	1.7

*Note:* Par manque de disponibilité des données, il n'a pas été possible de calculer la PMF pour huit pays de l'OCDE:

République tchèque, Hongrie, Luxembourg, Mexique, Pologne, Portugal, République slovaque et Turquie.

a) Moyenne des 5 pays dont la croissance de la PMF a été la plus faible entre 1981 et 2000.

b) Moyenne des 5 pays dont la croissance de la PMF a été la plus forte entre 1981 et 2000. A l'exception de la Corée et de l'Irlande.

*Source :* OCDE.

***... et les rentes sur les marchés de produits pourraient aussi contribuer à expliquer les différences des taux de progression de la PMF***

Utilisant les estimations des marges bénéficiaires comme variables représentatives de l'intensité de la concurrence, d'autres études concluent que la concurrence sur les marchés de produits a un effet positif et important à long terme sur la progression de la PMF. Par exemple, Nickell (1996) fait état d'une relation négative entre l'ampleur des marges bénéficiaires et la croissance de la productivité. A partir d'un panel d'entreprises manufacturières du Royaume-Uni, cet auteur a constaté que lorsque la marge augmente de 10 points de pourcentage, la croissance de la PMF diminue de 1.3 à 1.6 point<sup>11</sup>. Ces résultats amènent à penser que la concurrence sur les marchés de produits pourrait avoir des effets importants sur la croissance, notamment au regard des différences de croissance de la productivité multifactorielle entre les pays observées ces deux dernières décennies.

### **Les réformes des marchés de produits ont des retombées positives sur les résultats du marché du travail**

***Un renforcement de la concurrence sur les marchés de produits augmente les revenus***

Les réformes visant à améliorer les marchés de produits dopent les salaires réels du fait de la baisse des prix découlant d'une plus grande concurrence. Cependant, l'incidence sur les salaires réels globaux pourrait être quelque peu atténuée si les avantages de salaire sont généralisés avant

11. Il n'est pas certain que ces résultats soient transposables aux activités non manufacturières, et donc à l'économie dans son ensemble. D'une part, les services font moins l'objet d'échanges internationaux et sont donc moins exposés à la concurrence étrangère. Cela peut favoriser des marges bénéficiaires moyennes plus fortes dans ces activités et se traduire peut-être par des différences plus marquées d'un pays à l'autre. D'autre part, le lien entre les marges bénéficiaires et la croissance de la PMF est sans doute plus faible dans les activités de services, car les possibilités de gains de PMF induits par la technologie sont moindres.

*totaux du travail...*

les réformes, car un renforcement de la concurrence diminuera les rentes dégagées sur les marchés de produits et réduira ainsi les possibilités de partage de ces rentes. L'effet d'une plus grande concurrence sur les marchés de produits sur les niveaux d'emploi n'est pas aussi évident et, suivant les caractéristiques du marché du travail, peut se traduire par des gains d'emploi modérés ou plus importants. Dans le cas théorique de marchés du travail totalement flexibles, l'emploi n'augmentera que dans la mesure où la hausse des salaires réels stimule l'offre de main-d'œuvre. Dans la pratique, les marchés du travail des pays de l'OCDE se caractérisent par l'existence de rigidités à des degrés divers<sup>12</sup> et, dans ces conditions, une plus forte concurrence sur les marchés de produits peut avoir une incidence significative sur l'emploi, en particulier si elle induit des modifications dans le fonctionnement du marché du travail.

*... et améliore le  
fonctionnement du  
marché du travail...*

De fait, il y a des raisons de croire que l'interaction des institutions du marché du travail et d'une plus grande concurrence sur les marchés de produits peut susciter une diminution du chômage structurel. Cette interaction peut revêtir plusieurs formes. Un renforcement de la concurrence sur les marchés de produits peut durcir la position de négociation des employeurs et accroître la prise de conscience des conséquences pour l'emploi des revendications de hausse des salaires réels, conduisant ainsi à une diminution du chômage. Si le partage des rentes a une incidence moins importante et est moins répandu, il devient moins attrayant pour les travailleurs de rechercher activement des possibilités d'emploi dans les secteurs à « hauts salaires » et ils accepteront plus facilement les emplois disponibles, diminuant ainsi le chômage « d'attente ». Les indemnités de chômage étant souvent liées au salaire antérieur, y compris tous les éléments représentant les rentes, une plus grande concurrence sur les marchés de produits pourrait aussi réduire les indemnités de chômage pour les travailleurs déplacés venant de secteurs jusque-là moins concurrentiels, renforçant ainsi aussi les incitations à la recherche d'un emploi.

*... mais les salariés des  
secteurs touchés  
pourraient initialement  
en souffrir*

Si ces effets tendent à réduire le chômage et à favoriser l'emploi en longue période, il pourrait y avoir d'importants problèmes d'adaptation à court terme. L'absence de concurrence sur les marchés de produits se répercute fréquemment non seulement sur les salaires mais aussi sur les niveaux de productivité et l'augmentation de la concurrence est parfois associée à des délestages de main-d'œuvre dans le secteur en question. Étant donné que ces effets sont souvent un obstacle politique important aux réformes des marchés de produits, il est indispensable de susciter une large prise de conscience du fait que ces réformes peuvent aussi être à l'origine de gains de bien-être. Pour faciliter l'acceptation de l'ajustement correspondant, il importe que la main-d'œuvre libérée comme suite à un renforcement de la concurrence soit réemployée aussi rapidement que possible. Il est donc préoccupant de constater que les pays où la réglementation des marchés de produits est restrictive et où il est nécessaire, par conséquent, de mettre en œuvre des réformes pour stimuler

---

12. Voir OCDE (1999).

la concurrence, tendent aussi à avoir des marchés du travail assez fortement réglementés (Nicoletti *et al.*, 1999)<sup>13</sup>.

***Si les réformes intervenues sur les marchés de produits ces deux dernières décennies ont accru l'emploi dans les pays de l'OCDE...***

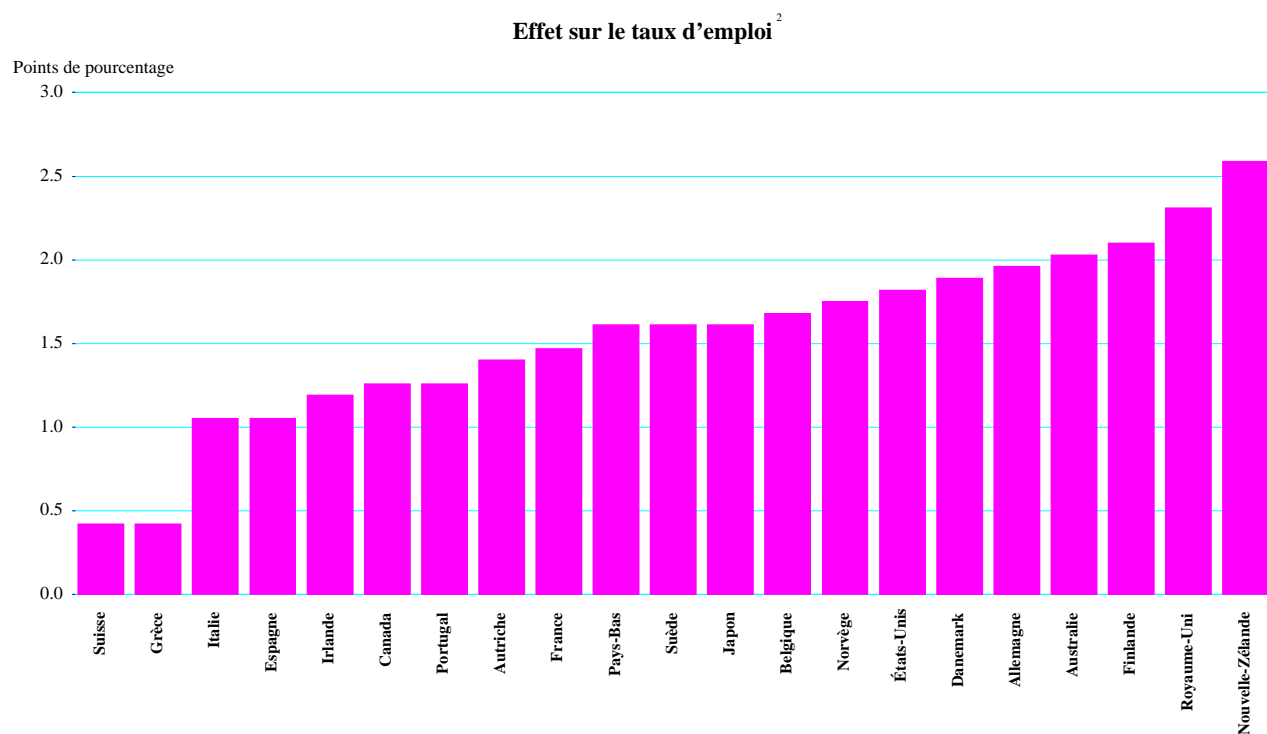
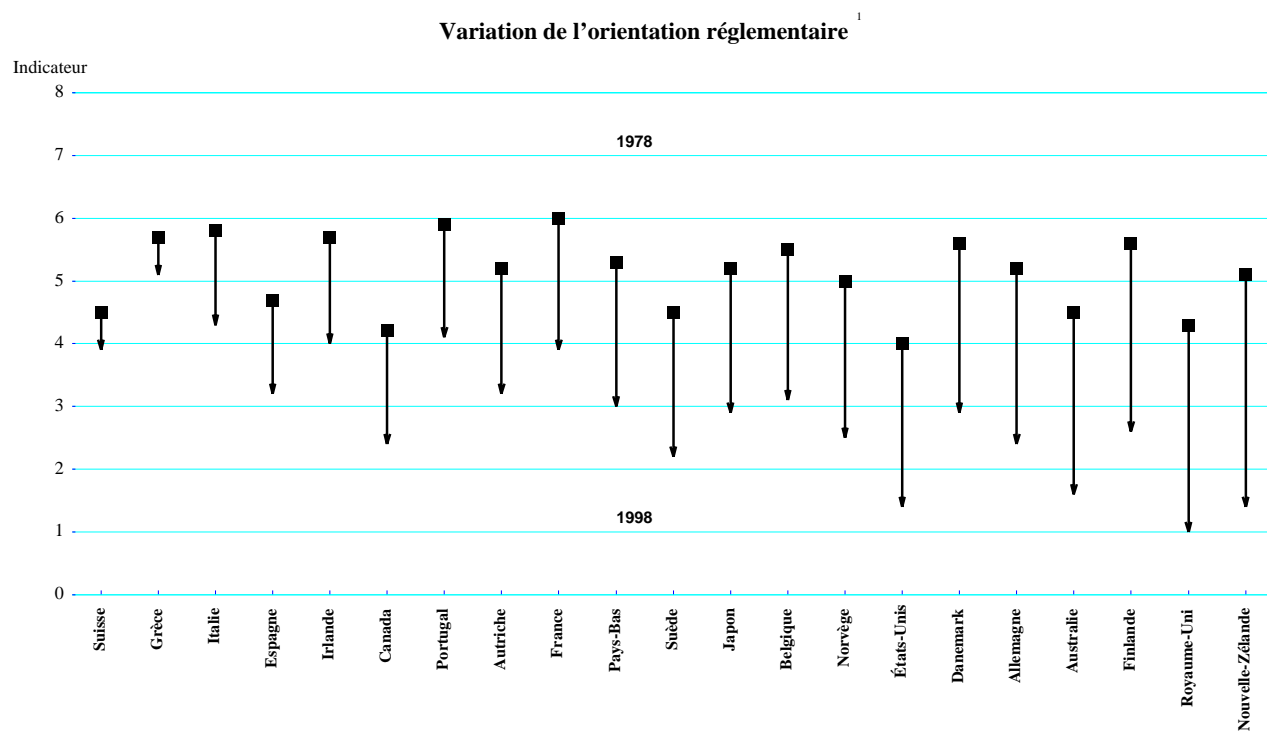
Une étude récente de Nicoletti *et al.* (2001) conclut à un effet significatif des réformes de la réglementation sur le taux d'emploi dans le secteur des entreprises (à l'exclusion de l'agriculture), même lorsqu'on tient compte de l'impact des différents indicateurs du marché du travail et du taux d'emploi dans le secteur public. Cette étude utilise un indicateur variable dans le temps de l'orientation réglementaire dans sept industries de réseau entre 1978 et 1998 pour rendre compte de l'évolution du cadre réglementaire général dans les différents pays<sup>14</sup>. A un rythme variable, de profondes réformes de la réglementation ont été mises en oeuvre dans tous les pays de l'OCDE au cours de cette période, la progression des taux d'emploi dans les différents pays se chiffrant en moyenne à 1½ point et pouvant aller jusqu'à 2½ points de pourcentage environ lorsque les réformes ont été particulièrement vigoureuses (graphique VI.2).

***... il reste encore de nombreuses possibilités de progression de l'emploi***

Néanmoins, il reste de nombreuses possibilités de progression de l'emploi au moyen de réformes des marchés de produits. De fait, les estimations de Nicoletti *et al.* (2001) montrent que si les pays où la réglementation est la plus restrictive évoluaient dans le sens des pays les moins restrictifs, ils pourraient envisager une hausse moyenne de leur taux d'emploi de 1½ à 2 pour cent<sup>15</sup>. Une progression moins importante, mais néanmoins notable, pourrait aussi être obtenue dans les pays où les réglementations des marchés de produits sont plus favorables à la concurrence<sup>16</sup>.

- 
13. Des politiques actives du marché du travail, comme l'aide à la recherche d'un emploi et la formation, peuvent aussi accélérer l'adaptation à un environnement plus concurrentiel.
  14. Voir Nicoletti *et al.* (2001) pour plus de précisions sur la construction de l'indicateur.
  15. Ce chiffre est obtenu en appliquant l'estimation de Nicoletti *et al.* (2001) (tableau 13, colonne 3) à la variation observée en 1998 de l'indicateur variable dans le temps de la réglementation des marchés de produits (graphique 1, partie A).
  16. Ces chiffres tendent à sous-estimer le gain potentiel d'emploi des réformes des marchés de produits car ils ne tiennent pas compte des effets indirects possibles sur les dispositifs du marché du travail (par exemple l'incidence de la plus forte concurrence sur les marchés de produits sur le pouvoir de négociation des travailleurs en place).

## Graphique VI.2. Libéralisation des marchés des produits et performance du marché du travail



1. Variations de l'orientation budgétaire dans sept industries non-manufacturières (gaz, électricité, poste, télécommunications, transport aérien de passagers, chemins de fer et fret routier) entre 1978 et 1998. L'orientation réglementaire est mesurée par un indicateur synthétique variant de 0 (le moins restrictif) à 6 (le plus restrictif).  
 2. Estimation de la contribution à la variation du taux d'emploi dans le secteur des entreprises non-agricoles.  
 Source : Nicoletti et al. (2001).

## Bibliographie

- AGHION, P., N. BLOOM, R. BLUNDELL, R. GRIFFITH et P. HOWITT (2002), « Competition and innovation : An Inverted U Relationship », *The Institute for Fiscal Studies, Working Paper*, 02/04.
- AHN, S. (2002), « Competition, innovation and productivity growth : A review of theory and evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 317.
- BASSANINI, A. et E. ERNST (2002), « Labour market institutions, product market regulation and innovation : Cross-country evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 316.
- BASSANINI, A. et S. SCARPETTA (2001), « Les moteurs de la croissance économique dans les pays de l'OCDE : Analyse empirique sur des données de panel », *Revue économique de l'OCDE*, n° 33.
- BROWNING, E.K (1997), « A neglected welfare cost of monopoly – and most other product market distortions », *Journal of Public Economics*, Vol. 66.
- HARBERGER, A.C. (1954), « Monopoly and resource allocation », *American Economic Review*, Vol. 44.
- NADIRI, M.I. (1993), « Innovation and technological spillovers », *NBER Working Paper*, n° 4423.
- NICKELL, S. (1996), « Competition and corporate performance », *Journal of Political Economy*, Vol. 104.
- NICOLETTI, G., A. BASSANI, E. ERNST, S. JEAN, P. SANTIAGO et P. SWAIM (2001), « Product and labour market interactions in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 312.
- NICOLETTI, G., S. SCARPETTA et O. BOYLAUD (1999), « Summary indicators of product market regulation with an extension to employment protection legislation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 226.
- OCDE (1997), *Rapport de l'OCDE sur la réforme de la réglementation I-II*, Paris.
- OCDE (1999), *La mise en oeuvre de la Stratégie de l'OCDE pour*

- l'emploi : Évaluation des performances et des politiques*, Paris.
- OCDE (2000), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 67, Paris.
- OCDE (2001), *Revue économique de l'OCDE : Numéro spécial : Réforme de la réglementation*, n° 32, Paris.
- OCDE (à paraître), *Sources de la croissance économique*, Paris.
- OLIVEIRA MARTINS, J., S. SCARPETTA, et D. PILAT (1996), « Mark-up ratios in manufacturing industries : Estimates for 14 OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 162.
- SCARPETTA, S. et T. TRESSEL (2002), « Productivity and convergence in a panel of OECD industries : do regulations and institutions matter? » *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 342.
- SCHERER, F.M. et D. ROSS (1990), *Industrial Market Structure and Economic Performance*, Houghton Mifflin Company, Boston, Massachusetts.